



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique des transports

Question écrite n° 128489

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur les dix mesures présentées le 10 janvier 2012 par le « club des villes et territoires cyclables » en vue de développer le vélo comme alternative à la voiture individuelle lorsque cela est possible. Au nombre de ces propositions figure celle de déployer au niveau national des actions d'apprentissage du vélo. Ces actions sont souvent initiées par les associations et les collectivités territoriales. Or il s'avère que des financements pour consolider les vélo-écoles mises en place sont essentiels pour pérenniser et développer ces démarches. Il lui demande donc si le Gouvernement entend s'engager en ce sens.

Texte de la réponse

L'engagement de l'Etat en faveur du vélo a connu une accélération importante dans le courant de l'année 2011. Le groupe de travail installé par le ministre chargé des transports en juillet 2011 a en effet présenté un grand nombre de propositions qui ont permis d'élaborer un « plan national vélo » rendu public le 26 janvier 2012 au cours des premières rencontres nationales du vélo. Les mesures contenues dans ce plan ont pour objectif de faire passer la part modale du vélo de 3 % aujourd'hui à 10 % en 2020 pour les déplacements quotidiens. Ainsi, le Gouvernement entend encourager le développement, la qualité de l'enseignement et la pérennisation des vélos-écoles pour tous. L'un des objectifs généraux du plan étant de porter une attention particulière aux jeunes, figurent aussi, parmi les actions préconisées, l'enseignement de la pratique du vélo dès l'école primaire, l'aide à la mise en place de plans de déplacement d'établissements scolaires, le développement de la prise en compte de la pratique du vélo dans les programmes, les actions transversales et les activités éducatives sur le temps scolaire. Il est important de rappeler par ailleurs que la première édition de la journée des vélos-écoles du 16 septembre dernier, en ouverture de la semaine européenne de la mobilité 2011, a reçu le soutien du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement. Cette opération visant à encourager les collectivités à lancer des opérations en faveur de l'apprentissage du vélo, a aussi eu pour but de sensibiliser tous les publics aux bienfaits de l'utilisation du vélo, tout en mettant en avant les déplacements domicile-travail et domicile-école.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128489

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2012, page 1203

Réponse publiée le : 1er mai 2012, page 3268